

**LUX'09**

**ATELIER 7: LA PARTICIPATION DEMOCRATIQUE  
DANS DES TERRITOIRES ACTEURS, POUR UNE  
AUTRE ECONOMIE**

**PAR LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES PUBLIQUES  
REGULATRICES**

**Présenté par Madame TAMINI Emma Patricia  
Office National du Tourisme du Burkina  
BURKINA FASO**

**Avril 2009**

## Contexte

Le Burkina Faso est un pays sahélien, enclavé, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il est composé d'une soixantaine d'ethnies nationales et de près d'une vingtaine d'ethnies étrangères venues principalement des pays limitrophes à savoir le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin. Son atout principal, **c'est la stabilité politique et la paix sociale**.

Le pays a **amorcé le processus démocratique** à partir de 1990. Les cadres d'expression démocratique se sont institués **progressivement**. En avril 2006 est intervenue **la communalisation intégrale du pays**, portant le nombre de communes de 33 (en 1995) à 351 dont **302 communes rurales**.

Le Burkina Faso regorge d'énormes potentialités touristiques mais il est peu connu des pays émetteurs de touristes.

L'Office National du Tourisme du Burkina a été créé en 1989 avec pour mission principale la promotion du tourisme burkinabé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

## La démocratisation de l'économie par le tourisme

Pour créer les conditions d'une satisfaction plus rapide et appropriée des besoins des habitants, et, partant de là, instaurer un développement local durable, on attend de la communalisation :

- une **plus grande responsabilisation des populations** – « se prendre en main »
- une **mobilisation des ressources locales** – « se bouger »
- une **solidarité entre les acteurs** locaux – « travailler ensemble, coude à coude » et non « jouer des coudes » pour écarter l'autre.

### **Comment ?**

Sous l'impulsion de l'Etat à travers des textes législatifs et une réglementation des activités économiques.

Ce sont entre autres :

- **La politique nationale de Développement du Tourisme** dont l'un des principes directeurs commande la mise en œuvre d'un partenariat tripartite public – privé – populations locales et une prise en compte de la question genre. Il s'agit d'identifier le potentiel de chacun (les « avantages comparatifs ») pour développer un tourisme plus « ancré » issu des spécificités, avec les acteurs locaux, au profit des populations locales en priorité.
- **La charte nationale sur le tourisme durable** élaborée et signée par l'administration touristique, l'Association des Municipalités du Burkina Faso, l'Association des Professionnels des voyages et du Tourisme, le Royaume du Trophée (association des professionnels du tourisme cynégétique). Cette charte recommande dans ces dispositions que les investisseurs ou les opérateurs privés doivent privilégier l'emploi des populations locales lorsque les compétences requises sont disponibles.

- Le Décret portant réglementation de l'aménagement de l'exploitation et de la gestion des sites touristiques qui impose une implication systématique des collectivités territoriales et des populations locales dans toute activités d'aménagement et de gestion de site relevant de leur territoire, et institue une clé de répartition des recettes issues des sites touristiques

### Les acquis :

- La mise en place de cadres d'expression prenant en compte toutes les couches sociales (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées) : création de comité villageois de gestion des sites touristiques, concertation préalable avant toute décision impliquant les bénéficiaires ;
- la participation des populations locales à l'aménagement des sites touristiques
- la capacité à générer des recettes par les activités touristiques : guidage, animations culturelles, vente d'objets d'art ou de souvenir ;
- l'institution d'une **fiscalité locale** (taxes de visite des sites touristiques et de prise de vue, taxe locale de développement du tourisme) ;
- la recherche d'**activités nouvelles** génératrices d'emplois;
- la **valorisation de l'individu** par l'écoute, la prise en compte de son opinion;
- une meilleure connaissance des uns par les autres;
- l'engagement à **travailler ensemble** et à bénéficier des retombées financières à travers des contrats formalisés ;
- une progression du **civisme** et de la **citoyenneté**;
- la **valorisation des patrimoines** naturels et culturels ;
- la réalisation d'**investissements sociaux** grâce aux retombées des activités touristiques

### Les contraintes et faiblesses

- L'**analphabétisme** et l'**illettrisme** des populations et des élus locaux;
- La **participation insuffisante des femmes** à la démocratie locale pour cause d'obstacles socio – culturels;
- **Les velléités** (convoitise des postes de guides ou de membre du Comité villageois de gestion des sites touristiques)
- Le **manque de ressources financières** (besoins prioritaires très élevés par rapport à la capacité de mobilisation des fonds);
- La **faible capacité des élus locaux à mobiliser des financements extérieurs**;

### Les outils et méthodes utilisés pour la gouvernance démocratique

- Le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales
- Des **textes réglementaires** portant régulation des activités touristiques par l'Etat
- Différentes formes de **contractualisation** : des conventions de partenariat et des protocoles d'accords pour la gestion des sites touristiques conclus entre l'Etat à travers l'Office National du Tourisme du Burkina, les Communes, les villages avec une clé de répartition des recettes entre les co-contractants.

- L'institution de **rencontres périodiques** pour discuter de la gestion et de l'exploitation des sites touristiques ;
- La **sensibilisation** des populations sur des sujets qui contribuent à l'amélioration de leur cadre de vie (hygiène, accueil des touristes, protection des patrimoines,...)
- La **formation** sur des thèmes variés (l'identification des patrimoines valorisables touristiquement, cuisine, guidage, ...)
- Les **débats publics** (causeries débats sous l'arbre à palabre)

## Perspectives

- Le renforcement des capacités par des **formations ad hoc** conçues pour répondre aux besoins concrètement identifiés
- La promotion d'une **culture de la co-responsabilité** via la notion de « **territoires responsables** » (le programme expérimental « **Burkina Qualité Tourisme & Développement** »)
- Une valorisation de l'**expertise locale**, locaux les habitants étant les meilleurs experts de leur lieu de vie
- La valorisation des **savoirs faire locaux** : artisanat, gastronomie
- La promotion de la **mutualisation des moyens matériels et financiers** : la mise en commun des ressources de l'Etat, des partenaires au développement et acteurs privés pour le financement des activités d'aménagement de sites et de promotion des destinations touristiques